



Le Bermigeois

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Décembre 2019

*Le bureau municipal sera fermé
du 19 décembre au 5 janvier*

*Joyeuses
Fêtes!*

Calendrier	2
Vœux du maire	3
Procès-verbaux	4
Prévisions budgétaires	10
Info-Municipale	12
Chronique de l'inspecteur	14
O.T.J. St-Bernard	15
Bibliothèque	18
La famille nous tient à cœur	19
Ciné-famille	20
FADOQ	21
Fabrique	21
Info-MADA	22
Maison des jeunes	23
École aux Quatre-Vents	24
Fleurons du Québec	25
Régie des déchets	26
MRC des Maskoutains	27
Prévention incendie	28
Bureau de poste	29
SARCA	30
Nos annonceurs	31
Services à la communauté	38



Calendrier Décembre 2019 - Janvier 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8 10h: Messe à St-Bernard 13h: Fête de Noël (église) 	9 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	10 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon 19h30: AGA de OTJ St-Bernard Pavillon des Loisirs 	11 	12 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	13 	14
15	16 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	17 8h30-16h30: Bibliothèque	18 	19 Bureau municipal fermé du 19 décembre au 5 janvier 18h30-20h: Bibliothèque	20 18h30: Ciné-famille 	21
22	23 Bureau municipal fermé	24 Bureau municipal fermé 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église) 22h: Messe à St-Bernard 	25 Bureau municipal fermé	26 Bureau municipal fermé Bibliothèque fermée 	27	28
29	30 Bureau municipal fermé	31 Bureau municipal fermé 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	1er janvier Bureau municipal fermé 	2 Bureau municipal fermé Bibliothèque fermée 	3 18h30: Ciné-famille 	4
5 10h: Messe à St-Bernard	6 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	7 8h30-16h30: Bibliothèque	8 19h30: Inscription au tournoi de ballon-balai (Pavillon des Loisirs) 	9 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	10 19h30: Soirée de danse en ligne (église) 19h: Soirée Patinage	11
12	13 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église) 20h: Séance du conseil	14 8h30-16h30: Bibliothèque	15 	16 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	17 18h30: Disco des jeunes 	18 Tournoi de ballon-balai 

*Chères Bermigeoises,
Chers Bermigeois,*

Cette année 2019 qui se termine bientôt a été une année de changement pour la Municipalité. Il y a eu le départ de la conseillère Mme Marie Eve Leduc que nous remercions infiniment pour le temps et le travail accomplis à la Municipalité. Merci Marie Eve et bonne chance pour l'avenir !

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Vanessa Lemoine comme conseillère. Nous espérons que ce rôle sera à la hauteur de ses attentes.

Nous avons aussi accueilli une nouvelle directrice générale qui est Mme Émilie Petitclerc. Mme Petitclerc a une bonne expérience du milieu municipal et nul doute qu'elle remplira ce mandat avec succès. Elle remplace Mme Sylvie Chaput qui est toujours à l'emploi de la Municipalité et qui transmettra son savoir à la collègue.

Sylvie, nous te remercions énormément pour ces 25 ans de travail à la Municipalité, pour ton professionnalisme, ton écoute envers les citoyens et citoyennes et le conseil municipal. Nous avons célébré cet anniversaire en même temps que les 25 ans de M. Mario Jussaume au conseil municipal.

Merci Mario pour ta disponibilité et ton souci de toujours vouloir travailler pour assurer une bonne qualité de vie aux Bermigeois et Bermigeoises.

Je voudrais aussi souligner le travail de Geneviève, adjointe administrative, ainsi que de notre inspecteur municipal, Jean Léveillé. Merci à vous tous qui travaillez très fort pour que notre monde puisse dire qu'il fait bon vivre à St-Bernard.

Les membres du conseil et les employés s'unissent à moi pour vous offrir nos meilleurs voeux de santé, bonheur et que tous vos rêves se réalisent.

Joyeuses Fêtes !

Francine Morin, maire



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance extraordinaire du lundi 11 novembre 2019

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Les membres présents formaient le quorum.

Adoption du projet de règlement numéro 2019-05 modifiant le règlement no. 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le projet de règlement modifiant le règlement no. 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains no 18-515).

Adoption du projet de règlement numéro 2019-06 modifiant le règlement no. 2017-02 intitulé Règlement de zonage, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le projet de règlement modifiant le règlement no.

2017-02 intitulé Règlement de zonage, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains no 18-515).

Adoption du projet de Règlement numéro 2019-08 remplaçant le règlement no. 2000-08 relatif à la rémunération des élus

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le projet de règlement 2019-08 remplaçant le règlement 2000-08 relatif à la rémunération des élus.

De publier un avis comportant les principales coordonnées du projet de règlement et annonçant son adoption à la séance ordinaire qui sera tenue le 2 décembre 2019.

Émilie Petitclerc

Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance extraordinaire du lundi 2 décembre 2019

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg. Était absent M. Guy Robert, conseiller. Les membres présents formaient le quorum.

Adoption du budget pour l'exercice financier 2020

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter les prévisions budgétaires 2020 au montant de 1 503 909 \$.

Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2020-2021-2022

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le plan triennal d'immobilisation pour 2020-2021-2022 tel que présenté.

Émilie Petitclerc

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Les détails concernant le budget et le programme des dépenses en immobilisation se trouvent à la page 10 de ce journal et sur notre site web à la section :
« Renseignements financiers. »



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAUX (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 2 décembre 2019

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 novembre 2019 ont été déposés au conseil.

État des résultats au 30 novembre 2019

REVENUS

Dépôts	150 700,92 \$
Revenus d'intérêts/ristourne	384,50 \$
Total des revenus	151 085,42 \$

DÉPENSES

Déboursés	(60 633,04 \$)
Salaires	(11 136,10 \$)
Assurance collective	(825,60 \$)
Frais de caisse	(35,00 \$)
Total des dépenses	(72 629,74 \$)

État des comptes au 30 novembre 2019

Solde au compte fonds d'administration	123 134,15 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	300 295,95 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	80 851,05 \$
Grand total	504 286,15 \$

Remboursement de la dette au 30 novembre 2019

Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	1 976 900,00 \$
---	------------------------

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier du mois de novembre 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de décembre 2019 tel que soumis pour un montant total de 95 361,65 \$;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

Transfert du surplus accumulé affecté - Travaux du réseau d'égout rue de l'École

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transférer du surplus accumulé affecté un montant de 20 000 \$ en réduction du coût total des travaux de construction du réseau de collecte des eaux usées pour la rue de l'École tel que prévu au budget 2019.

Transfert du surplus accumulé affecté - Station informatique pour le serveur et Études pour le rang Fleury

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE TRANSFÉRER du surplus accumulé affecté un montant de 2 789,62 \$ pour la dépense effectuée pour l'acquisition d'une station pour le serveur ;

DE TRANSFÉRER également du surplus accumulé affecté un montant de 7 787,03 \$ pour une partie de la dépense effectuée pour la réalisation des études pour le rang Fleury compte tenu que la différence des coûts sera payée par la TECQ.

Désaffectation du surplus accumulé affecté – Projets réalisés ou non réalisés en 2019

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à désaffecter une somme totale de 8 829,38 \$ du surplus affecté au surplus accumulé non affecté de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Travaux réseau d'égout rue de l'École – Paiement de la part de la Municipalité selon l'étendue en front du terrain des loisirs

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE TRANSFÉRER du surplus accumulé non affecté un montant de 24 729,31 \$ pour le paiement de cette dépense.

Remplacement de tuyauterie et installation d'une anode à l'usine – Appropriation du surplus non affecté égout

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 2 décembre 2019

DE TRANSFÉRER du surplus accumulé non affecté – égout (# poste 59 13101 00) un montant de 1 942,27 \$ pour le paiement de cette dépense.

Travaux réseau d'égout rue de l'école – Répartition des coûts

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ÉTABLIR une taxe spéciale basée sur l'étendue en front sur tous les immeubles imposables en bordure de la rue au secteur de l'égout pour pourvoir au paiement du solde de cette dépense soit 27 048.70 \$ tel que décrit à l'article 8 du Règlement 2018-01, pour partie en vertu du Règlement numéro 2018-01 et pour partie, en vertu de l'article 980.1 du Code municipal, L.R.Q., c. 27-1.

Dépôt du registre public des déclarations faites par les membres du conseil

En conformité avec l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la directrice générale et secrétaire-trésorière doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée, ou qui n'est pas visé par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus, soit 200 \$.

La directrice générale affirme n'avoir reçu aucune déclaration au cours de la dernière année.

Liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité – Vente pour taxes

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE RADIER les taxes impayées de la Succession Albany Lachambre, ce dossier étant litigieux ;

D'AUTORISER la directrice générale à transmettre la liste des immeubles pour être vendu pour défaut de paiement de taxes

municipales à la MRC les Maskoutains à moins que des ententes de paiement soient conclues avec les propriétaires et que lesdits arrérages soient de l'année en cours seulement ;

QUE Madame le maire Francine Morin ou la directrice générale Madame Émilie Petitclerc soit nommée pour représenter la Municipalité lors de la vente pour taxes qui aura lieu en 2020, à la MRC les Maskoutains (art. 1038 C.M.).

Adoption – Règlement 2019-07 fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2020

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter avec changement le Règlement 2019-07 fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2020 tel que déposé.

Renouvellement du contrat d'assurance municipale

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler le contrat d'assurance municipale pour la période du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020 tel que proposé pour une somme totale de 21 036,00 \$.

Adoption - Règlement numéro 2019-05 modifiant le règlement no. 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains 18-515)

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement modifiant le règlement no. 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains no 18-515).

Adoption - Règlement numéro 2019-06 modifiant le règlement no. 2017-02 intitulé Règlement de zonage, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains 18-515).

Sur la proposition de Guy Robert



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 2 décembre 2019

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement modifiant le règlement no. 2017-02 intitulé Règlement de zonage, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains no 18-515).

Adoption - Règlement numéro 2019-08 modifiant le règlement no. 2000-08 relatif à la rémunération des élus

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le projet de règlement 2019-08 remplaçant le règlement 2000-08 relatif à la rémunération des élus.

Indexation des salaires des élus et des employés pour 2020

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'indexer pour l'exercice financier 2020, le salaire des élus de 5 % tel que stipulé à l'article 4 du Règlement 2019-08 et d'indexer le salaire des employés de la façon suivante :

- 5 000 \$ pour la directrice générale;
- 2,5 % pour les autres employés.

Ressources humaines – Directrice générale – Confirmation d'emploi

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'embauche de madame Émilie Petitclerc au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière à titre d'employé régulier en date du 1^{er} janvier 2020 selon les conditions de travail entendues entre les deux parties ;

D'AUTORISER madame Francine Morin, maire, à signer le contrat de travail pour et au nom de la Municipalité.

Conditions de travail 2020 des employés (secrétaire-trésorière adjointe, adjointe administrative et inspecteur municipal)

Sur la proposition d'Isabelle Hébert

Appuyée par Emmanuelle Bagg

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'apporter les modifications aux conditions de travail de la

secrétaire-trésorière adjointe, l'adjointe administrative et de l'inspecteur municipal tel qu'entendu pour l'année 2020.

Contrat de travail 2020 des employés de l'entretien ménager pour le bureau municipal

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le contrat de travail de Mme Lise Perreault et de M. Gaétan Arpin pour les services d'entretien ménager du bureau municipal et ;

D'AUTORISER le maire, Madame Francine Morin et la directrice générale, Madame Émilie Petitclerc à signer ledit contrat, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Contrat de travail 2020 de l'employé de l'entretien ménager pour le Pavillon des Loisirs et l'Usine de traitement des eaux usées

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le contrat de travail de Madame Josée Fredette pour les services d'entretien ménager du Pavillon des Loisirs et de l'usine de traitement des eaux usées et ;

D'AUTORISER le maire, Madame Francine Morin et la directrice générale, Madame Émilie Petitclerc à signer ledit contrat, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Entente de location – Salle multifonctionnelle – Fabrique de la paroisse de Saint-Bernard-de-Michaudville

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyé par Isabelle Hébert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville accepte l'entente de location telle que déposée ;

QUE Madame Francine Morin, maire, et Madame Émilie Petitclerc, la directrice générale, soient autorisées à signer l'entente de location pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 2 décembre 2019

Entente intermunicipale relative au partage d'une ressource – Coordonnateur en loisirs

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser Mme Francine Morin, maire et Mme Émilie Petitclerc, directrice générale à signer l'entente intermunicipale relative au partage d'une ressource au titre de coordonnateur en loisirs, et ;

D'AUTORISER Madame Émilie Petitclerc, directrice générale, à procéder à l'affichage de ce poste et au processus de sélection du candidat en collaboration avec Madame Karine Beauchamp, directrice générale de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) 2020

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler l'adhésion de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2020 au montant de 1 194,47 \$ incluant les taxes.

Politiques des aînés, de la famille et leurs plans d'action – prolongation des plans d'actions

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de prolonger la durée du plan d'action de la Politique des Aînés ainsi que celui de la Politique de la Famille, et ce, jusqu'à l'adoption des nouvelles politiques ou politiques révisées et des plans d'action à cet effet.

Entente intermunicipale en matière de prévention incendie sur le territoire de la MRC des Maskoutains – Adhésion

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'APPROUVER et d'ADHÉRER à l'entente intermunicipale en matière de prévention incendie de la MRC des Maskoutains, et ce, pour une durée d'un (1) an, soit du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020 avec reconductions automatiques pour une

période de deux (2) ans sous réserve qu'une partie de l'entente souhaite mettre fin à l'entente;

D'AUTORISER le maire, Madame Francine Morin et la directrice générale, Madame Émilie Petitclerc à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

Avis de motion et dépôt du Projet de Règlement 2019-09 abrogeant le Règlement 2008-04 relatif au régime de retraite

Avis de motion est donné par la conseillère Vanessa Lemoine qu'à une prochaine séance soit présenté pour adoption le projet de Règlement 2019-09 abrogeant le Règlement 2008-04 relatif au régime de retraite.

Ce règlement a pour objet de réviser certaines conditions concernant le régime de retraite des employés municipaux.

Le projet de règlement est déposé séance tenante par Vanessa Lemoine.

Demande d'appui – COOPTEL – Déploiement de la fibre optique

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de :

DÉCLARER son appui à l'entreprise de télécommunication COOPTEL faisant affaire avec le Réseau Internet Maskoutains (RIM), si une entente est conclue entre ces dernières afin de réaliser le projet de déploiement du réseau de fibres optiques sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains, et ce, conditionnellement à ce que l'entreprise COOPTEL assure contractuellement au Réseau Internet Maskoutains (RIM) qu'elle s'engage à réaliser ce projet afin de couvrir toutes les parties du territoire de la MRC des Maskoutains n'ayant pas accès au service internet haute vitesse à la signature de cette entente;

TRANSMETTRE la présente résolution aux municipalités membres de la MRC des Maskoutains, à Réseau Internet Maskoutains (RIM) et à COOPTEL.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 2 décembre 2019

Vente de terrains – Courtier immobilier

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'OCTROYER à messieurs Jocelyn Bachand et Martin Lussier de la bannière Royal Lepage un contrat de 12 mois pour la vente des quatre terrains vacants situés sur la rue Principale et appartenant à la Municipalité ;

D'AUTORISER Madame Francine Morin, le maire et Madame Émilie Petitclerc, la directrice générale à signer lesdits contrats de vente pour et au nom de la municipalité et aux conditions qui y sont énumérées.

Révision de la programmation de travaux - TECQ 2019-2023

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'attester par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adoption du budget supplémentaire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières recyclables, pour l'exercice financier 2020

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyé par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le budget supplémentaire relatif au traitement des matières recyclables déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2020, tel que soumis copie dudit budget supplémentaire étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

Adoption du budget supplémentaire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières organiques, pour l'exercice financier 2020

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyé par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de ne pas adopter le budget supplémentaire relatif au traitement des matières organiques déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2020, tel que soumis copie dudit

budget supplémentaire étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

Demande d'appui – MRC du Haut Saint-François – Création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyé par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);

QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :

- La capacité de payer des municipalités;
- L'accès difficile aux programmes existants;
- Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- La pérennité des infrastructures.

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec une copie transmise au député de Richelieu, Monsieur Jean-Bernard Emond, afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires;

QUE Madame Émilie Petitclerc, directrice générale soit autorisée à signer les documents requis à cette fin.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que la version complète des procès-verbaux incluant la liste des comptes à payer est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Prévisions budgétaires 2020

Telles qu'adoptées à la séance extraordinaire du lundi 2 décembre 2019



Comme le veut l'article 957 du Code municipal, voici les prévisions budgétaires pour l'année fiscale 2020 :

	<u>Budget 2019</u>	<u>Budget 2020</u>
Dépenses		
Administration générale	289 812	324 033
Sécurité publique	198 383	188 187
Transport routier	568 281	445 796
Hygiène du milieu	447 212	283 231
Urbanisme, zonage et développement	14 875	18 000
Loisirs et culture	120 852	136 469
Remboursement de la dette – réseau d'égout	106 415	103 382
Remboursement fond de roulement	4 222	4 222
Autres frais de financement	0	0
TOTAL	1 750 052	1 503 909
Recettes		
Taxes foncières	840 153	857 158
Taxes spéciales et compensations	249 340	258 503
Taxes spéc. à facturer – réseau d'égout rue de l'École	25 000	0
Compensation tenant lieu de taxes	2 262	2 262
Dotations spéciales TVQ	0	4 972
Redevance 911	2 750	2 900
Subvention Sécurité civile	16 500	0
Transfert conditionnel entretien chemin	71 503	71 503
Subvention du député	10 000	10 000
Subventions TECQ – MTQ – PIQM	376 600	205 700
Redevance – Carrières et sablières	8 000	11 000
Redevance - Matières résiduelles	8 575	15 306
Remboursement de la subvention FCCQ (intérêts)	26 487	22 685
Autres revenus	44 882	24 920
Affectation du surplus accumulé	42 000	17 000
Fonds de roulement	26 000	0
TOTAL	1 750 052	1 503 909

Pour l'année 2020, les taux de taxes seront les suivants (réf. Règlement 2019-07)

Taxe foncière	0,44 \$	(2019 : 0,44 \$/100 \$ d'évaluation)
Taxe foncière égout (dette à l'ensemble)	0,0106 \$	(2019 : 0,0107 \$/100 \$ d'évaluation)
Taxe matière résiduelle – logement/ICC/EAE	157,00 \$	(2019 : 155 \$/logement)
Taxe vidange des fosses septiques	100,00 \$	(2019 : 100 \$/ immeuble)
Taxe égout sanitaire (secteur urbain)	352,42 \$	(2019 : 359,43 \$/immeuble)
Taxe assainissement (secteur urbain)	0,5434 \$	(2019 : 0,5594 \$/100\$ d'évaluation du terrain)
Taxe égout sanitaire (rue de l'École)	13,96 \$ / m frontage	
Tarif – Frais d'exploitation de l'usine (secteur urbain)	587,03 \$	(2019 : 604,50 \$/immeuble)
Consommation d'eau 2020 - de 0 à 400 m ³	0,63 \$/m ³	(2019 : de 0 à 400 m ³ / 0,63 \$/m ³)
- de 401m ³ et +	0,68 \$/m ³	(2019 : de 401 et + / 0,68 \$/m ³)
Intérêt sur arrérages	12 % / année	



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Prévisions budgétaires 2020

Telles qu'adoptées à la séance extraordinaire du lundi 2 décembre 2019



Programme triennal des dépenses en immobilisations [répartition par fonction]

Fonction	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Réfection partielle du 4e rang	100 000 \$		
Réfection de ponceau dans le 4e rang et Petit 5e rang	15 000 \$		
Réfection partielle du réseau pluvial rue Lamoureux	30 000 \$		
Fourniture et installation de bancs publics	20 000 \$		
Antenne cellulaire (usine)	2 000 \$		
Réhabilitation du rang Fleury	25 000 \$	700 000 \$	
Construction d'un centre multifonctionnel	25 000 \$	450 000 \$	
Réfection partielle du 5e rang		200 000 \$	
Réfection de ponceau dans le 5e rang		15 000 \$	
Réfection partielle du 5e rang			140 000 \$
	<u>217 000 \$</u>	<u>1 365 000 \$</u>	<u>140 000 \$</u>

INFORMATIONS SUR LE BUDGET - ANNÉE 2020

Moi, Francine Morin, en ma qualité de maire de votre municipalité, j'ai le plaisir de vous transmettre quelques informations qui, je l'espère, vous permettront une meilleure compréhension du budget 2020.

La quote-part pour les services de la Sûreté du Québec est calculée selon notre richesse foncière uniformisée (RFU). Considérant que le ministère de la Sécurité publique n'est pas en mesure de nous préciser la somme que nous aurons à payer pour le moment, celle-ci a été estimée à 113 800 \$ au budget.

En ce qui concerne les travaux à venir, nous réaliserons des travaux de pavage sur une partie du 4^e rang. Des travaux de réfection de ponceaux seront également réalisés dans le 4^e rang ainsi que dans le Petit 5^e rang. Nous procéderons à la réfection d'une partie du réseau pluvial de la rue Lamoureux.

Nous sommes en attente de l'acceptation de notre demande de subvention pour le projet de création d'aires de repos dans le secteur urbain a été présenté dans le cadre du PIQM-MADA. Ce projet prévoit l'installation de bancs devant le bureau municipal et sous l'abri du terrain de pétanque ainsi qu'une balançoire à accès universel au parc François-Xavier-Desrosiers. Si celle-ci est acceptée, nous pourrions recevoir une contribution jusqu'à 80 % des coûts admissibles.

Suite à l'étude géotechnique réalisée, nous travaillerons à la planification des travaux de réhabilitation du rang Fleury sur une distance de 3 km de l'intersection de la rue Claing jusqu'à la limite de Saint-Jude. Ce projet engendrera des coûts importants, il est

donc primordial que la conception de ces travaux soit étudiée. Nous sommes à la recherche d'un programme de subvention et d'autres types de financement pour nous aider à réaliser ces travaux.

Nous travaillerons à l'élaboration de plans afin de permettre la construction d'un nouveau Centre multifonctionnel qui remplacera le Pavillon des Loisirs. Ce projet nécessitera également diverses sources de financement. Bien entendu, tous ces projets seront réalisés seulement si nous obtenons les subventions demandées.

Notre richesse foncière pour 2020 s'établira à 190 225 900\$ comparativement à 186 410 700 \$ en 2019. Afin de ne pas augmenter la charge fiscale des contribuables, le conseil municipal a résolu de maintenir le taux de taxes à 0,44 \$, soit le même taux que 2019.

Vous aurez toujours la possibilité de **payer les taxes en 6 versements égaux** lorsque le montant total des taxes et compensations comprises dans un compte est égal ou supérieur à 300 \$. Les dates de versement seront les suivantes : 15 mars - 1^{er} mai - 15 juin - 1^{er} août - 15 septembre - 1^{er} novembre.

Nous vous invitons à communiquer avec nous pour de plus amples informations ou pour obtenir une copie détaillée du budget. Vous trouverez également une copie des prévisions budgétaires 2020 sur le site web de la Municipalité.

Francine Morin, maire

Info municipale

Fermeture du bureau municipal et de la bibliothèque



Le bureau municipal et la bibliothèque seront fermés **du 19 décembre 2019 au 5 janvier 2020**, inclusivement en raison de la période des Fêtes. Nous serons de retour le 6 janvier 2020.

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 13 janvier 2020 à 20 h à la salle du Conseil (390, rue Principale).

Stationnement dans la rue interdit durant la nuit



Afin de ne pas gêner la circulation des camions effectuant l'enlèvement de la neige, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h 00 (minuit) et 7 h 00 du **1^{er} novembre au 31 mars inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier (article 6, Règ. RM330)

Boîtes aux lettres et déneigement

Les boîtes aux lettres rurales doivent être installées de façon à être sécuritaires pour la livraison du courrier ou pour les personnes qui pourraient les heurter en cas de perte de contrôle. Elles ne doivent pas nuire aux travaux d'entretien des accotements ni au déneigement. C'est pourquoi le ministère des Transports et Postes Canada ont établi des normes d'installation et de résistance maximale à l'impact. Les boîtes aux lettres doivent être dégagées et déglacées pour faciliter la livraison du courrier ainsi que pour favoriser leur protection lors du déneigement des routes. Le Ministère propose deux façons d'installer les boîtes qui sont illustrées dans les figures ci-dessous. Vous trouverez plus de détails à la section « Bureau de poste » de notre site web.

FIGURE 1 – AVEC FOSSÉS

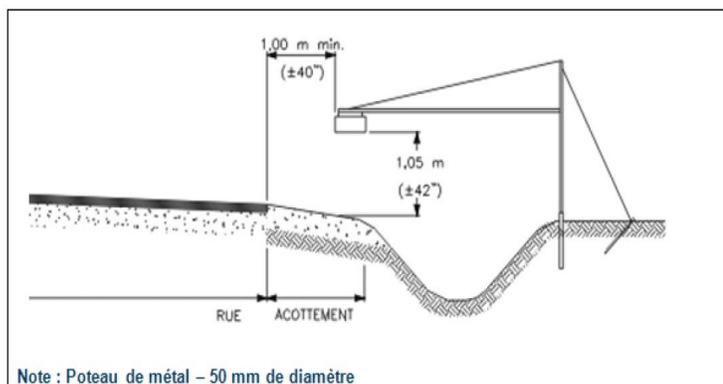
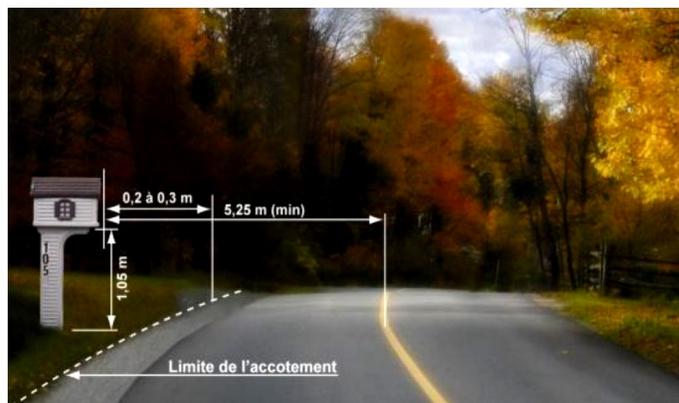


Figure 2 – SANS FOSSÉS



Si vous souhaitez porter plainte pour un bris de boîte aux lettres, remplissez et signez le formulaire de plainte qui se trouve au bureau municipal ou sur notre site web à la section « Vos commentaires et suggestions ».

Info municipale

Informations sur la patinoire

Cette année, il n'y aura pas de surveillance à la patinoire. Des caméras de sécurité sont installées à l'extérieur et à l'intérieur du Pavillon des Loisirs. Nous comptons sur votre collaboration pour garder les lieux propres et en bon état. La patinoire sera ouverte en tout temps lorsque la température le permet. Toutefois, vous pourrez profiter du Pavillon des Loisirs pour vous changer ou vous réchauffer sur les heures d'ouverture qui sont décrites ci-dessous. Le port du casque est obligatoire sur les patinoires pour tous les utilisateurs âgés de 12 ans et moins. Il est interdit de porter de longues écharpes et tout autre vêtement ample pouvant causer un risque de chute et de blessures. Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagné d'un adulte.*



Heures régulières d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00
Samedi de 10 h 00 à 21 h 00
Dimanche de 10 h 00 à 18 h 00

Heures d'ouverture durant la période des Fêtes et la Semaine de relâche :

Du lundi au vendredi de 13 h 00 à 21 h 00
Samedi de 10 h 00 à 21 h 00
Dimanche de 10 h 00 à 18 h 00
Le 24 et le 31 décembre de 13 h 00 à 18 h 00
Le 25 décembre et le 1^{er} janvier: fermé

Pour informations sur l'état de la patinoire, consultez la page Facebook de l'OTJ St-Bernard Inc ou appelez le 450-792-3190 #5.

Pour porter plainte, communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 #1 ou remplissez le formulaire disponible sur le site web de la Municipalité à la section « Vos commentaires et suggestions ».

*L'intégral des règlements sur l'utilisation de la Patinoire et du Pavillon des Loisirs se trouvent sur notre site web.

Opérations de déneigement

L'entretien du réseau routier en hiver est sous la responsabilité de la Municipalité, à l'exception des routes ci-dessous qui sont sous la juridiction du ministère des Transports (MTQ) :

- Route de Michaudville
- Rue Principale

Pour toutes demandes concernant ces routes, communiquez avec le MTQ en composant le 5-1-1.

Pour le reste du réseau routier, communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 #3.

Pour une urgence qui demande un déplacement immédiat, en dehors des heures régulières d'ouverture, communiquez avec Jean Léveillé, inspecteur municipal, au 450-230-3494.

Pour déposer une plainte, vous devez remplir et signer le formulaire que vous pouvez trouver au bureau municipal ou sur le site web de la Municipalité à la section « Vos commentaires et suggestions ».



AUTOMOBILISTES SOYEZ COURTOIS ! EN ZONE DE TRAVAUX, RALENTISSEZ !



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Revêtement extérieur

Savez-vous que chacun des bâtiments doit être dotés de revêtement extérieur conforme. En effet, lorsqu'un projet de construction est entamé, la validité du permis de douze mois prévoit qu'à l'intérieur de ce délai, le revêtement extérieur sera posé. Il en est de même concernant les rénovations des résidences visant à changer le revêtement.

6.8 Délai pour la finition extérieure

La finition extérieure de tout bâtiment doit être terminée dans un délai maximum de 12 mois suivant la date de l'émission du certificat d'autorisation ou du permis de construction.

Au-delà du délai de douze mois, la municipalité peut appliquer l'article de règlement concernant les revêtements extérieurs prohibés :

6.5 Matériaux de recouvrement extérieur prohibés



Nous en profitons pour vous informer que la période hivernale est un bon moment pour nous informer de tous projets de constructions ou de rénovations que vous prévoyez faire au printemps. Cela donne le temps à la demande d'être étudiée et aux ajustements d'être apportés au besoin.

Joyeux temps des fêtes et profitez de ces moments auprès des gens qui vous sont chers.

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment
Présent au bureau municipal le jeudi de 8 h à 12 h
Téléphone: 450-792-3190 option 4
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



O.T.J. St-Bernard

TOURNOI FAMILIAL DE BALLON-BALAI

AU TERRAIN DES LOISIRS DE
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

DU 17 AU 19 JANVIER 2020



INSCRIPTIONS

le mercredi 8 janvier à 19h30

au Pavillon des Loisirs (902, rue des Loisirs)

Coût: 200 \$ par équipe

Deux filles et/ou jeunes de moins de 13 ans par équipe

Pour faire partie de l'équipe mixte ou pour informations
contactez Marc-Olivier Bouclin 450-230-5921



Bar et cantine sur place

Feu en soirée samedi

Apportez votre bouteille d'eau





O.T.J. St-Bernard

Soirée Patinage

**VENDREDI 10 JANVIER 2020
DE 19H À 21H**

À la patinoire de Saint-Bernard
902, rue des Loisirs

**MUSIQUE ET LUMIÈRES
CAFÉ ET CHOCOLAT CHAUD GRATUITS**

*La tenue de l'activité dépend de la température
Surveillez la page Facebook OTJ St-Bernard Inc*

DISCO DES JEUNES

"GLOW-IN-THE-DARK"

**ÉGLISE DE ST-BERNARD
17 JANVIER 2020
NOUVELLE FORMULE
18H30 À 21H30: 5 À 15 ANS**

***LES 4 ANS ET MOINS SONT INVITÉS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE**

**Portez des vêtements blancs !
Entrée gratuite
Breuvages et grînottes en vente sur place!**



O.T.J. St-Bernard

FESTIVAL CHANTEZ- VOUS BIEN CHEZ NOUS

17^e



ST-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

*A portée de nous
pour vous!*

22 FÉVRIER

13 h - 16 h CONFITURE

19H

SOPHIE, FIACHRA -
ANDRÉ MARCHAND

ROBERT LEGAULT ET LES
MERCENAIRES DU TERROIR

LE DIABLE À 5

23 FÉVRIER

13 h - 16 h

DANSE AVEC
GHISLAIN JUTRAS
AU CALL

**BILLET EN VENTE 30 \$ / À LA PORTE 35 \$
ENFANT 12 ANS ET - : GRATUIT
DANSE DU DIMANCHE 10 \$**

BUREAU MUNICIPAL AUPRÈS DES MEMBRES
390, RUE PRINCIPALE DU COMITÉ-ORGANISATEUR

DÉPANNEUR DES PATRIOTES
98, RUE YAMASKA
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU

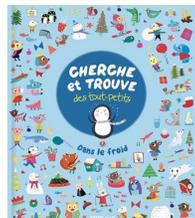
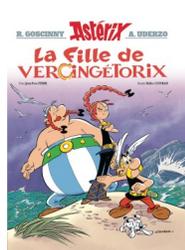
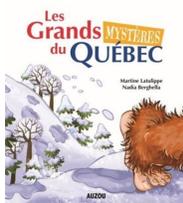
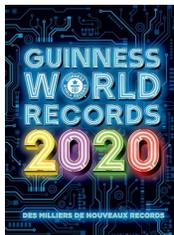


CHANTEZ-VOUS BIEN CHEZ NOUS

CHANTEZVOUS.COM



Nouveautés



Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Concours de dessin

« Dessine-moi ton conte de Noël préféré ! »

- * Illustre un moment de ton histoire de Noël favorite
- * Écris ton nom, ton âge et ton numéro de téléphone à l'endos de ton dessin
- * Apporte-le à la Bibliothèque de St-Bernard

Ton dessin sera affiché sur les murs de la Bibliothèque

Tirage le 12 décembre 2019 à 20 h

Bonne chance !



La Bibliothèque sera fermée du 19 décembre au 6 janvier. Mais, elle sera ouverte par des bénévoles le 19 décembre de 18 h 30 à 20 h 00. Profitez-en pour faire le plein de livres avant les Fêtes !



La famille nous tient à



Accueil des nouveaux résidents

Bienvenue chez vous !



Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Bernard, nous vous invitons à communiquer avec nous en téléphonant au bureau municipal. Il nous fera un plaisir de vous informer des services offerts sur notre territoire et de vous inviter à l'activité d'accueil des nouveaux résidents où nous vous remettrons un panier-cadeau contenant différents produits locaux.

Geneviève Bureau: 450 792-3190 option 1

Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un jeune bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves. Un remboursement de 50% du coût d'achat de couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal. Pour information: Geneviève Bureau 450-792-3190 option 1.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !



une naissance
"LIVRE"

Gardiennage

Gardiens avertis

Ariane Palardy, 17 ans, ou Marc-Antoine Palardy, 16 ans	450-230-4921
Mahéva Bouclin, 12 ans, ou Médrick Bouclin, 13 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 12 ans	450 954-1280

Services de garde en milieu familial

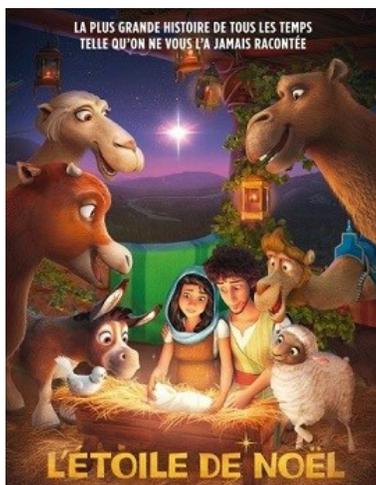
Garderie L'Envolée des petits Bermigeois Nathalie Piette, responsable 903, rue de l'École	450-230-4921
---	--------------

Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086
--	--------------

Les Amis Gators à St-Bernard-de-Michaudville

Lucie Boissonneault 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie du Petit boisé Joanie Beauregard 993, rue Claing	579 443-2006





L'Étoile de Noël

Animation — 2017 — 86 minutes

Résumé

L'histoire d'un petit âne courageux, Bo, qui rêve d'une vie meilleure loin du train-train quotidien du moulin du village. Un jour, il trouve le courage de se libérer pour vivre enfin la grande aventure ! Sur sa route, il va faire équipe avec Ruth, une adorable brebis qui a perdu son troupeau, et Dave, une colombe aux nobles aspirations. Rejoint par trois chameaux déjantés et quelques animaux de la ferme plus excentriques les uns que les autres, Bo et ses nouveaux amis suivent l'Étoile... et vont devenir les héros méconnus de la plus belle histoire jamais contée : celle du premier Noël.

Présentation du film

Vendredi 20 décembre à 18 h 30 à l'église de Saint-Bernard



Mes voyages de chien

2019 — 108 minutes

Résumé

Bailey n'est pas un chien comme les autres. Alors qu'il vit auprès d'Ethan et de sa femme Hannah, il fait la connaissance de leur petite-fille CJ. Bailey et celle-ci deviennent rapidement inséparables. Malheureusement, Gloria, la mère de CJ, décide de quitter le domicile familial et donc d'amener sa fille avec elle. Ethan, Hannah et Bailey sont bien tristes à la suite de son départ. Ainsi, lorsque Bailey est sur le point de quitter cette vie, il promet à son maître de retrouver CJ et de s'occuper d'elle... Et c'est exactement ce qui arrive. À travers ses vies de chien, Bailey prend soin de CJ alors qu'elle grandit. Peu importe dans quel corps canin il se retrouve, Bailey s'arrange toujours pour revenir auprès d'elle.

Reprise du film qui n'avait pas été diffusé en raison de la panne le 1er novembre dernier

Présentation du film

Vendredi 3 janvier à 18 h 30 à l'église de Saint-Bernard

Tarification du ciné-famille*

- 1 \$ pour les 6 à 12 ans
- 2 \$ pour les adolescents et les adultes
- 5 \$ pour une famille



*Un breuvage et un sac de grignotines sont inclus avec des coupons remis à l'entrée.



Déjeuners du lundi

Les lundis à 8 h à la sacristie
En décembre, pour le 24 et le 31 décembre,
nous passerons du lundi au mardi matin pour
accompagner ces deux jours de festivité

Gratuit pour les membres,
2 \$ pour les non-membres.



Soirée de danse en ligne

Danse avec la musique et les chansons
d'Yvon Daunais et buffet en fin de soirée
pour un coût total de 12 \$.

Le vendredi 10 janvier à 19 h 30 à l'église.

Informations: Suzanne Perreault 579-443-2010

Guignolée

Merci pour votre générosité !
Merci à ceux et celles qui ont participé à la collecte des
denrées et à la préparation des paniers !

Popote roulante

Repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe et livrés à domicile, au coût de 7,25 \$,
pour les personnes de 65 ans et plus afin de nous encourager à demeurer en santé dans nos milieux.



Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).

Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270).



Heureux temps des Fêtes et une très bonne année 2020 à tous !



Fabrique de Saint-Bernard

Horaire des célébrations des fêtes de Noël et du jour de l'An

Préparation communautaire et célébration du pardon

Dimanche 22 décembre: 10 h à l'église de Saint-Jude

Noël

Mardi 24 décembre: 20 h à l'église de Saint-Barnabé
22 h à l'église de Saint-Bernard
Minuit à l'église de Saint-Jude

Mercredi 25 décembre: 10 h à l'église de Saint-Jude

Jour de l'An

Mercredi 1er janvier: 10 h à l'église de Saint-Jude



L'adulte représenté par le Curateur public

(Article tiré de www.educaloi.qc.ca)

Si un adulte ne peut plus prendre soin de lui-même et administrer ses biens, il peut être déclaré inapte par le tribunal. Lorsqu'aucun proche de l'adulte déclaré inapte n'est en mesure de le représenter, le Curateur public peut agir à ce titre.

Le Curateur public est une personne nommée par le gouvernement du Québec. Cette personne devient tuteur ou curateur et a entre autres comme fonction de protéger les droits et les biens des adultes inaptes. Son mandat est d'une durée de cinq ans.

Dernier recours

Le Curateur public est nommé en dernier recours. Il doit d'ailleurs tenter de trouver un proche de l'adulte inapte qui pourra agir à titre de tuteur ou de curateur à sa place.

En cas de décès ou de démission de la personne qui représentait l'adulte inapte, il revient au conseil de tutelle ou autres proches de voir au remplacement. Le Curateur public n'agira que si l'urgence de la situation l'exige.

Les responsabilités et le rôle du Curateur public

Le Curateur public peut être nommé pour veiller au bien-être d'une personne ou pour administrer ses biens, ou les deux.

Son rôle et ses responsabilités sont déterminés par un juge, selon le degré d'inaptitude et la situation de la personne à protéger.

Protection du bien-être

Le Curateur public doit s'assurer que la personne inapte est protégée et que ses besoins sont comblés.

Toutefois, en principe, ce n'est pas le Curateur public qui assume la garde. Le juge attribue la garde au Curateur public uniquement lorsque personne d'autre n'est en mesure de remplir cette tâche.

Même lorsque le Curateur public assume la garde de la personne inapte, ce n'est pas lui qui l'exerce au jour le jour. Le Curateur public va plutôt déléguer la garde à quelqu'un d'autre (un proche par exemple) qui devra alors veiller au bien-être de la personne inapte. Le gardien qui a été choisi pourra

également consentir aux soins requis par l'état de santé de la personne inapte.

Dans tous les cas, le Curateur public peut décider de conserver certains pouvoirs pour assurer le bien-être de la personne inapte. Par exemple, le Curateur public peut conserver le pouvoir de consentir à certains soins, de décider où sera hébergée la personne inapte ou de déterminer la nécessité de contrôler ses visites et ses sorties.

Pour remplir sa responsabilité, la personne déléguée par le Curateur public doit tenir compte des valeurs et des volontés exprimées par le majeur inapte. Elle doit tenter de connaître le mieux possible cette personne, notamment en lui rendant visite pour être au fait de son bien-être.

L'administration des biens

Le Curateur public a la responsabilité de veiller à la conservation des biens de la personne inapte, selon les principes de la «simple administration», peu importe s'il agit comme tuteur ou curateur.

Par exemple, le Curateur public s'occupe de:

- faire l'inventaire des biens de la personne inapte;
- percevoir les allocations ou les indemnités auxquelles la personne a droit;
- payer ses frais d'hébergement et ses dépenses;
- conserver et entretenir ses immeubles;
- gérer son argent et ses placements;
- préparer ses déclarations de revenus;
- gérer les contrats signés avant la nomination du Curateur.

L'autorisation d'un proche parent ou du tribunal doit être obtenue dans certains cas, par exemple pour vendre ou hypothéquer un bien appartenant au majeur inapte.

Remplacer le Curateur public

Toute personne de l'entourage de la personne inapte peut demander au tribunal de remplacer le Curateur public. Il n'est pas nécessaire de démontrer que le Curateur public exerce mal ses fonctions pour demander son remplacement.

1426, rue St-Pierre à Saint-Jude
450-250-2488

Nouvel horaire d'hiver

Jeudi scolaire de 15h30 à 18h30 ouvert jusqu'à 21 h si le vendredi est pédagogique

Vendredi de 16h30 à 21h30

Samedi de 13h à 19h

Dimanche de 13h à 17h

La période scolaire du jeudi s'adresse aux élèves du 2^e et 3^e cycles. C'est gratuit et les intervenants ont été formés par Maryse Gélinas, directrice de l'école aux Quatre-Vents.

Pour information: 450-250-2488#4

Décembre 2019 et janvier 2020			
Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
12 Scolaire	13 Cuisine à la MDJ Ste-Madeleine 	14 Préparation party de Noël 	15 Mont-Royal 
19 Scolaire	20 Friperie et Libre 	21 Sortie de Noël District 1 Laser Tag 	22 Brunch de Noël 
26	27 Libre	28 Libre	29 Libre
2	3 Libre	4 Libre	5 Libre

Transport disponible gratuit en tout temps

450 250-2488 # 2



Belles sorties en plein air, le dimanche de 13h à 17h, grâce à un financement de la Fondation du Canadien pour l'enfance. Inscris-toi, c'est gratuit !

Info : 450 250-2488 # 4



On cherche des artisans



Vous avez des connaissances particulières dans l'un de ces domaines : conserve, menuiserie, travail du bois, couture, macramé, tricot, ou autres. Contactez-nous afin de transmettre vos connaissances aux adolescents lors des ateliers manuels.



École aux Quatre-Vents

INAUGURATION OFFICIELLE DE L'IMMEUBLE DE SAINT-BERNARD



En regard des nombreux travaux qui ont été réalisés à l'immeuble Saint-Bernard de l'école aux Quatre-Vents, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH) a tenu, le 25 novembre dernier, un événement où tous les invités ont pu apprécier la métamorphose de l'immeuble.

Le président de la CSSH, M. Richard Flibotte, était particulièrement heureux de présenter le résultat des travaux réalisés, tant pour la beauté du produit final que pour l'impact positif sur la qualité de l'air. «En plus d'avoir une toute nouvelle apparence, l'immeuble Saint-Bernard est maintenant doté d'un système de géothermie et de ventilation permettant d'améliorer la qualité de l'air et de tempérer (climatiser) en temps plus chaud. Tous les systèmes mécaniques ont effectivement été remplacés, éliminant ainsi les gaz à effet de serre émis par le combustible fossile (mazout).»

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) avait accordé, en 2017-2018, un peu plus de 2 M\$ pour le projet de réfection à l'immeuble Saint-Bernard, dans le cadre de la mesure «Maintien et résorption du déficit d'entretien» ainsi que dans la mesure «Établissement écoresponsable». Les travaux réalisés comprennent le remplacement de l'enveloppe extérieure (isolation, fenestration et finis), la rénovation complète des salles de toilettes, de la salle du personnel et l'ajout d'espace de rangement. De plus, les deux entrées – celle devant et celle derrière – ont été entièrement reconstruites en y ajoutant des sas visant à éliminer l'inconfort que pourrait occasionner l'entrée du froid en période hivernale. Toutes les surfaces de plancher ont également été remplacées.

«Les investissements consentis dans les infrastructures scolaires permettent d'offrir des milieux de vie éducatifs qui favorisent l'apprentissage, l'innovation et la réussite, en plus d'offrir aux élèves et au personnel un environnement sain et sécuritaire.», a souligné M. Flibotte.

Monsieur Flibotte a profité de l'occasion afin d'adresser des remerciements à l'endroit des personnes et entreprises ayant participé à la réalisation de ce projet d'envergure : le directeur du Service des ressources matérielles (SRM) de la CSSH, M. Jean-François Soumis; le régisseur et chargé du projet au SRM de la CSSH, M. Louis Melançon; la directrice de l'école aux Quatre-Vents, Mme Maryse Gélinas; Atelier Goyette Architecture inc., pour la conception architecturale; Ingénieurs Larocque Cournoyer, pour la conception en génie civil et structure; Pluritec Ingénieurs-conseils, pour la conception en mécanique et électricité et Construction Bâtiments Québec (BQ) inc., pour les travaux de construction.

«Pour la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, il s'agit d'une fierté d'avoir un immeuble qui accueille des élèves du préscolaire sur son territoire», a exprimé la mairesse de la municipalité, Mme Francine Morin.

RECHERCHÉ

UNE ÉDUCATRICE OU UN ÉDUCATEUR EN SERVICE DE GARDE

L'École aux Quatre-Vents recherche une valeureuse personne, responsable et dynamique qui accepterait de veiller sur nos élèves lors de remplacement occasionnel ou régulier.

Nous avons des besoins le matin, le midi et en fin de journée, dans les immeubles St-Bernard, St-Jude, St-Louis et St-Barnabé, selon vos disponibilités.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec la responsable du service de garde, Manon Caissy, au 450 773-0432

Dévoilement des résultats de la classification 2019 des Fleurons du Québec La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville reçoit 3 fleurons !

Drummondville, le 21 novembre 2019 – La Corporation des Fleurons du Québec procédait hier au 14^e dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2019 lors d'une soirée riche en émotions tenue à l'Hôtel Best Western de Drummondville. Plus de 200 élus et représentants municipaux étaient sur place pour recevoir leur attestation officielle des mains du président des Fleurons, monsieur Gaston Arcand.

Des 109 municipalités évaluées cette année, 22 ont obtenu un fleuron de plus et la vaste majorité a progressé dans la grille de classification. La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a su se démarquer et obtenir 3 fleurons à sa première année de participation. Félicitations!

La Corporation des Fleurons tient à souligner les nombreux efforts consentis par la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et toutes les municipalités récompensées à travers la province pour embellir durablement le milieu et la qualité de vie de leurs citoyens.

Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de trois ans et sont assortis d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration. Les classificateurs visitent 60 % du territoire de chaque municipalité et évaluent tous les lieux à la vue du public.

Actuellement, 43 % des Québécois résident dans une municipalité ayant obtenu des fleurons. En 2019, elles sont 351, dans toutes les régions du Québec, à les afficher fièrement! Une démonstration de l'intérêt grandissant des collectivités à verdir, embellir et améliorer leur environnement.

Pour découvrir les résultats des municipalités en images, consultez la brochure de la 14^e édition de classification horticole des Fleurons du Québec disponible sur le site Internet www.fleuronsduquebec.com.

Source : Annie Champagne, chargée de projets
Les Fleurons du Québec
Téléphone : 450 774-5707
annie.champagne@fleuronsduquebec.com





RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

COLLECTES REPORTÉES



En raison des congés des fêtes,
**CES COLLECTES SERONT
REPORTÉES AU LENDEMAIN**



MERCREDI : 25 DÉCEMBRE 2019
REPORTÉE AU JEUDI 26 DÉCEMBRE 2019

MERCREDI : 1^{er} JANVIER 2020
REPORTÉE AU JEUDI 2 JANVIER 2020



Des questions? www.riam.quebec ou 450 774-2350

Madame Morin réélue préfet



Madame Francine Morin, maire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, a été réélue préfet lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du 27 novembre 2019. Il s'agit de son 8e mandat à ce titre.

« Je remercie le conseil pour la confiance qui m'est accordée de nouveau. J'entends poursuivre avec rigueur et un grand intérêt pour la chose publique les activités liées à cette fonction. Avec mes collègues des 17 municipalités de la MRC, je continuerai de travailler au développement de la grande région de Saint Hyacinthe en ayant à cœur de prendre des décisions qui placent les citoyens et les citoyennes au centre de nos préoccupations », a indiqué Mme Morin au moment de sa réélection.

Lors de cette même séance, M. Claude Corbeil, maire de la Ville de Saint Hyacinthe, a été nommé préfet suppléant. Il s'agit du 2e mandat de monsieur Corbeil à ce poste.

Le mandat du préfet et du préfet suppléant est d'une durée de deux ans.



Société de l'assurance
automobile
Québec

Desjardins



— L'APPEL
— QUI FAIT
— DU
— CHEMIN —

OPERATION
NEZ
ROUGE
.COM

En ce temps des fêtes, les membres du conseil municipal invitent les Bermigeois et Bermigeoises à être prudents dans leurs déplacements sur les routes. Nous vous encourageons fortement à utiliser les services de raccompagnements offerts pour une 36e année par Opération Nez Rouge en communiquant au 450-771-4011.

Heureux temps des fêtes à tous!



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



CUISINE DES FÊTES

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Dénigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies



Chers Bermigeois et Bermigeoises,

Au nom de Postes Canada, il me fait plaisir de vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes.

J'en profite pour vous mentionner qu'il est temps de faire votre provision de timbres puisqu'à compter du 13 janvier 2020 il y a une hausse prévue du coût des timbres. Entre autres, ce coût passera de 0,90 \$ à 0,92 \$ pour les timbres permanents vendus en carnet ou en rouleau.

Je vous invite à venir faire vos achats de timbres à votre bureau de poste local. Ces ventes favorisent l'atteinte des objectifs en vue d'assurer la continuité de votre bureau.

Voici quelques services offerts :

- Achat de timbres
- Mandat-poste
- Changement d'adresse
- Xpresspost
- Priorité
- Produits virtuels prépayés
- MoneyGram+



Enfin, j'aimerais vous rappeler qu'il est de votre responsabilité de déneiger l'accès à votre boîte aux lettres et de déglacer le drapeau indicateur de courrier. Merci de votre collaboration.

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30

Judi : de 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00

Samedi et dimanche : Fermé

Au plaisir de vous accueillir,

Claude Perreault, maître de poste



*From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous*



En 2020, j'améliore ma vie !



Avec le temps des fêtes qui approche, nos pensées sont principalement dirigées vers les cadeaux que nous souhaitons offrir aux personnes qui nous sont précieuses.

Mais la personne la plus précieuse de votre vie devrait être... vous-même!

Améliorer sa qualité de vie est un cadeau à s'offrir. Mais comment le faire? Plusieurs moyens sont à votre disposition selon votre situation, c'est peut-être de changer votre alimentation, vous ouvrir à de nouvelles amitiés ou

entamer des études. Aimez-vous votre emploi? Êtes-vous satisfait de vos conditions de travail? Vous sentez-vous respectés et pris en compte?

Dans la société actuelle, l'obtention d'un diplôme permet de favoriser l'accès à de meilleures conditions de travail. Vous passerez la majeure partie de votre vie en emploi, il est donc important que vous vous y sentiez heureux, compétent et valorisé. Il peut donc valoir la peine de fournir des efforts et faire quelques compromis afin d'aller chercher ce qui vous manque pour augmenter votre qualité de vie.

Vous avez le pouvoir d'améliorer votre situation en vous questionnant sur vos attentes, vos besoins, vos intérêts et vos compétences. Décrocher un diplôme, augmenter vos connaissances ou explorer une nouvelle carrière pourrait être un beau cadeau à vous offrir.

Pour l'année 2020, faites-vous ce cadeau. De plus, SARCA Mobile vous facilite l'accès à un professionnel. Une conseillère en information scolaire et professionnelle ira à votre rencontre directement à **Saint-Bernard-de-Michaudville** et tout ça **gratuitement**. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou un rendez-vous.

Joyeuses fêtes et au plaisir de vous rencontrer!

Audrey Gatineau, Conseillère en information scolaire & professionnelle

audrey.gatineau@cssh.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

SARCA Mobile



Nos annonceurs



TRANSMISSION



DIFFÉRENTIEL



ALIGNEMENT



CLIMATISATION



ÉLECTRONIQUE



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

**JOYEUSES
FÊTES
À TOUS !**

Merci pour votre confiance
et au plaisir de vous revoir en 2020 !

De toute l'équipe de Garage Morin



Informations : 450 792-2221 / garage-morin.com  
355, rue Principale, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Nous serons fermés pour les vacances
du 25 décembre au 3 janvier inclusivement.



*En cette période des fêtes, nous profitons de cette belle occasion pour vous dire **MERCI** de la confiance que vous nous témoignez tout au long de l'année.*

Que 2020 vous apporte tout ce que vous désirez !





Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



ANNONCEZ-VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez Geneviève Bureau au
450 792-3190 #1 ou par courriel à
otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Pour une écoute téléphonique, une rencontre avec une intervenante ou un besoin d'hébergement, nous sommes présentes.

N'hésitez pas à nous contacter au **450-774-1843**. Il y a toujours quelqu'une au bout du fil. **Gratuit et confidentiel. 24h/7jours.**



Nos annonceurs

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



En ces temps de réjouissance, l'équipe de l'Épicierie Arpin et Fils profite de l'occasion pour vous remercier de la confiance que vous lui démontrez. Nous souhaitons à votre famille et à vos proches un Noël des plus chaleureux et nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.



TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 6h à 21h

Samedi et dimanche : de 7h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**





Nos annonceurs

UN CRÉDIT DE 75\$ + UNE LOCATION DE FILM **GRATUITE** **ÇA VOUS DIRAIT?**

Obtenez un crédit de 75\$ à l'achat d'un décodeur Cooptel! De plus, vous êtes abonné à la télé et à la facture électronique? En décembre, nous vous offrons un film VSD GRATUIT!*

*Profitez bien de ces moments en famille
et passez un bon temps des fêtes.*



Cooptel

Sans frais : 1 888 532-2667
cooptel.ca

*Certaines restrictions s'appliquent. Si vous louez plusieurs films durant le mois de décembre, le moins cher vous sera crédité. Les films pour adultes et événements spéciaux sont exclus de l'offre. Ne s'applique pas à la télé à la carte. Non transférable sur un autre mois.



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBQ: 5686-0406-01



RBQ: 5590-7448-01



Tel: (450) 792-3551

Jean Desmarteau président
450-230-5040

963 rue Claing St-Bernard,
Qc, J0H 1C0
info@excavationjd.com

EXCAVATION EN TOUT GENRE

- Installation septique écologique
- Raccordement d'égout
- Fondation
- Drain français
- Réparation de fissures de béton
- Terrassement
- Transport Terre Sable et Gravier
- Dénégement

PASSION BEAUTÉ

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE
POULIN RIOPEL

misencil

450-792-2220



garage-morin.com

T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225

355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président

sylvain.gaudette@garage-morin.com
Cell.: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Entreprise
S. Gaudette

RBQ : 8351-0982-26



Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

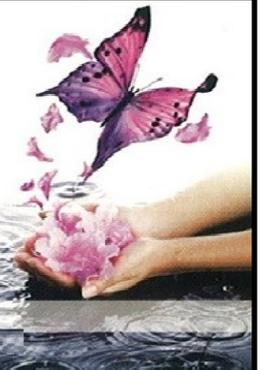
Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme-enceinte et enfant, Deep tissue massage*

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe
Voyages Québec**

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes
Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](#) 
Cellulaire : 514-970-3160

 **EAGLE DIGI EYE**
Système de Surveillance Numérique
Digital Surveillance System

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec
RBQ: 8342-7120-06

Caméra
Contrôle d'accès
Intercom
Alarme

Commercial
Industriel
Institutionnel
Agricole

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

Garderie privée en
milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé
St-Louis J0G 1K0

Milissa Beaumier
450-788-3865

 milissabeaumier@hotmail.com

 **ÉBÉNISTERIE
S. Forcier**

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

 **Ville & Campagne**
Town & Country
Agence Immobilière

Michel Robichaud
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

450 787-2305
514 233-6949
www.michelrobichaud.net
michel@michelrobichaud.net



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES
Située sur les *Rives* du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle autonome, semi-autonome et avec pertes cognitives
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Sixian Lin
Pharmacien propriétaire

Affilié à : **familiprix**

2549B, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec)
J0G 1P0
T: 450 402-0621
F: 450 954-0548
2458laboratoire@familiprix.ca

Suivez-nous sur:
f in y
familiprix.com

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télé.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Dentura
Clinique de denturologie

St-Denis-sur-Richelieu
620, ch. Des Patriotes, bureau 102
J0H 1K0

Pour rendez-vous
450-787-2720
grondinjacques21@gmail.com

Jacques Grondin, d.d. Denturologiste

Ville & Campagne
Town & Country
Agence immobilière

Bianca Filion
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514 434-5040
450 787-2305
biancafilion.villeetcampagne@gmail.com

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Prothèses dentaires Optima
- Consultation sans frais
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD
- Réparation en 1 heure
- Financement disponible

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 1

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard  Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921
Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Présente pour les loisirs les mardis et jeudis

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5
Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



 OTJ St-Bernard inc  Chantez-vous bien chez nous  La campagne en blues  À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :
Immeuble Saint-Jude 450 773-0260

 École aux Quatre-Vents



COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401
Site web: www.cssh.qc.ca



Desjardins

Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Horaire de nos centres de services	L	M	M	J	V	S
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565-2, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boulevard Casavant Est, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Jude 1190, rue Saint-Édouard	11 h à 14 h	Fermé	Fermé	15 h à 18 h	10 h à 13 h	
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
La Présentation 802, rue Principale	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 17 h	10 h à 14 h	
Centres libre-service à Saint-Hyacinthe (guichets automatiques seulement)						
Saint-Joseph 16065, avenue Saint-Louis	La Providence 2095, rue Saint-Pierre Ouest	Saint-Thomas d'Aquin 3520, boulevard Laframboise	Laurier 2030, boulevard Laurier Est			



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Gisèle Morin
Gilberte Robert

450 792-6497

Heures d'ouverture du comptoir
Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00 (1^{er} mercredi du mois)
ou sur appel

Boîte de dépôt sur le parvis
de l'église



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude
Location de salle (Micheline Perreault)

450 792-3943
450-792-3792

Horaire des messes ou prières

Dimanche	10 h 00 à St-Barnabé 1 ^{er} Saint-Bernard 2 ^e St-Jude 3 ^e -5 ^e St-Louis 4 ^e dimanche
Mardi	19 h 00 à Saint-Bernard
Mercredi	9 h 30 à Saint-Jude
Mercredi	18 h 30 à Saint-Louis
Samedi	19 h 00 à Saint-Jude



BUREAU DE POSTE

Claude Perreault

450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi	9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond
50, rue du Roy bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7

450 742-3781



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay
Coordonnées à venir



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude
Info-santé CLSC

450 768-1200
8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 1^{er} jour du mois par courriel à : otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 230-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
M. Guy Robert, conseiller 450 787-1139



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 4
Jeudi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous)
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494
Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173